

La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Zuydcootoise



NOV/DEC 2023



Agenda

NOVEMBRE

Mercredi 9 novembre

De 8h30 à 9h30 et de 16h30 à 18h

Espace Robert Merle

**Concours et dépôt
de betteraves**

ZUYDCOOTE ANIMATIONS

Vendredi 10 novembre à 18h

Rdv Espace Robert Merle

Défilé de la Saint-Martin

ZUYDCOOTE ANIMATIONS

Samedi 11 novembre à 10h45

Monument aux morts

& cimetière militaire

Rdv Cimetière Civil

Dépôt de gerbes

L'UNC ET LA MUNICIPALITÉ

Samedi 11 novembre à 15h

Espace Robert Merle

Loto

LES JUDCOOT'LUSSEN

Samedi 18 novembre de 9h30 à 11h30

Rue Jean Delvallez

Permanence compostage

Inscription obligatoire – places limitées

CPIE FLANDRE MARITIME

Samedi 18 novembre de 10h à 20h

Dimanche 19 novembre de 10h à 18h

Espace Robert Merle

Marché de Noël

ZUYDCOOTE ANIMATIONS

Samedi 25 novembre de 8h à 13h

Parking – rue du Sémaphore

Déchetterie mobile

DÉCEMBRE

Les 2 et 3 décembre à 14h

Espace Robert Merle

Festival du jeu de société

Baraqu'à jeux

LES ZEBRILLONS

Mardi 5 décembre à 11h

Monument aux morts

Dépôt de gerbes

L'UNC ET LA MUNICIPALITÉ

Samedi 9 décembre à 14h30

Espace Robert Merle

Noël des aînés

LA MUNICIPALITE

Vendredi 15 décembre à 18h

Espace Robert Merle

Atelier de Noël

CLICK AND TICK

Les 16 et 17 décembre

(horaires non communiqués)

Place de la Gare

Village du Père Noël

ZUYDCOOTE ANIMATIONS

JANVIER 2024

Samedi 6 et dimanche 7 janvier

(horaires non communiqués)

Championnat français

LA FLECHE ZUYDCOOTOISE

Dimanche 14 janvier à 11h

Espace Robert Merle

Vœux de Mme le Maire

Camion MOBIL'OPTIQUE



Place de la gare

**17 novembre et 8 décembre
de 14h à 16h30**

Permanences en Mairie

Permanence des Conciliateurs de Justice

Les lundi 6 novembre et 4 décembre
après-midi en mairie

sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Si besoin contactez le 03 28 61 52 44

Permanence du CCAS

Mme LEMPEREUR, adjointe déléguée aux
affaires sociales et au logement assure une
permanence le mardi matin en mairie, sur
rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence APA

(Allocation Personnalisée d'Autonomie)

Informations sur le maintien à domicile

Les 8 novembre et 6 décembre de 10h à 11h30
en mairie, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence Mission Locale

Entreprendre Ensemble pour les - 25 ans

Les mardi 7 novembre et 5 décembre après-midi

Pour tous renseignements, contactez le CCAS de
Bray-Dunes au 03 28 29 96 20

Permanence de la Mutuelle Just'

Le vendredi 15 décembre en mairie,
sur rendez-vous au 03 28 29 90 00.

Si besoin, contactez le 03 74 02 00 85

Permanence de M. Paul CHRISTOPHE

Député de la circonscription

Contactez le bureau à Bourbourg

11, rue du Marché aux fruits au 09 62 64 50 59
pour prendre rendez-vous

Permanences en dehors de Zuydcoote

Permanence des assistantes sociales

Mme VANDERHAEGHE, assistante sociale assure,
le secteur de Zuydcoote et tient une perma-
nence :

- à la mairie de Ghyvelde, 145 bis rue Nationale,
le mardi de 14h à 16h
- ou visite à domicile
- Sur rendez-vous au 03 59 73 47 20

**Permanence de la Maison de l'emploi
pour les + de 25 ans**

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20

Lundi : 13h à 17h30 - Mardi : 13h à 16h30

Mercredi : Fermeture

Jeudi : 13h à 17h30 - Vendredi : 13h à 16h30

Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14h à 17h

Permanence à Saint-Pol-sur-Mer

Rue de la République,

Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1

Tél. 08 11 71 59 59

La Gazette Zuydcootoise : Journal d'information de la commune
Directeur de la publication : Florence VANHILLE - Impression : ICO
Papier recyclé PEFC





Zuydcootoises, Zuydcootois,

Les 2 derniers mois ont été l'occasion, pour beaucoup d'entre vous, de participer à des activités proposées par nos associations ou par la municipalité. La marche organisée par l'association pour Audrey en partenariat avec le CCAS, au profit de la lutte contre le cancer du sein, a rencontré beaucoup de succès. Merci à tous pour votre participation et votre engagement.

Ces mois de rentrée ont également été propices à l'installation de nouvelles activités dans la salle Pierre Lamstaës où, désormais, nous pouvons participer à des séances de Qi Gong, de Yoga ou de sophrologie. Cela s'inscrit dans notre volonté de proposer du sport ou des activités

bien-être pour tous. Nous continuerons, dans les mois à venir, à développer ce domaine.

En ce qui concerne les travaux, la zone d'aménagement est pratiquement intégralement viabilisée. La Communauté Urbaine de Dunkerque profite de la mise en chantier de ce secteur pour intervenir sur le cimetière pour un agrandissement et une rénovation de l'existant. Ce sera l'occasion de refaire, entre autres, l'ensemble des clôtures. Ces travaux sont programmés en fin d'année et durant le 1^{er} semestre 2024.

Le permis de construire du béguinage a été accordé et le permis des futurs logements sociaux, 4 villas de 6 appartements, sera bientôt déposé. La réalisation de l'ensemble s'effectuera durant l'année prochaine et en partie sur 2025.

Cette fin d'année est propice aux festivités. Beaucoup de nos jeunes Zuydcootois ne manqueront pas le rendez-vous avec Saint Martin et son âne. La municipalité sera heureuse d'accueillir les aînés à l'occasion d'un goûter le 9 décembre prochain, dont ils trouveront les coupons d'inscription dans la présente gazette.

Et bien évidemment, nous serons nombreux à nous retrouver au marché de Noël ou au village de Noël. Toutes ces festivités n'existeraient pas sans la grande implication des bénévoles de Zuydcoote Animations. Je les remercie très sincèrement pour leur engagement et leur volonté de vouloir offrir, en partenariat avec la municipalité, des moments de joie à l'ensemble des Zuydcootois tout au long de l'année.

Je vous souhaite très sincèrement, à tous et à toutes, un joyeux Noël.

Florence VANHILLE
Maire de Zuydcoote
Vice-Présidente
en charge du Tourisme à la Communauté
Urbaine de Dunkerque

Compte-rendu du 26 septembre 2023

AFFAIRES GENERALES

Approbation du procès-verbal de la séance du 9 juin 2023.

Nomination de voies du futur lotissement

Le conseil a décidé de nommer les voies du lotissement comme suit :

- Avenue de la ferme Fonteyne
- Rue du watergang
- Rue du Dyk
- Impasse de la ferme Deswarte
- Rue du Crested Eagle
- Impasse du Oudehaven
- Rue Emilie Sloanne
- Rue Constance Verwaerde

Approuvé par 18 voix « pour » et 1 voix « contre ».

RELATIONS INTERCOMMUNALES

Présentation du rapport d'activité de la Communauté Urbaine de Dunkerque

Présentation du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre

ENVIRONNEMENT

Projet « Eolien en Mer de Dunkerque »

- avis défavorable à la demande de Concession d'Utilisation du Domaine Public Maritime inhérente à la partie « Parc » ;

- avis défavorable à la demande d'Autorisation environnementale incluant une dérogation pour destruction d'espèces protégées inhérente à la partie « Parc » ;

- avis défavorable à la demande de Concession d'Utilisation du Domaine Public Maritime inhérente à la partie « Raccordement » ;

- avis défavorable à la demande d'Autorisation environnementale incluant une dérogation pour destruction d'espèces protégées.

Vote au scrutin secret par 19 voix « contre ».

ELECTIONS

Désignation des membres de la Commission de Contrôle des Listes Electorales

Sont désignés à la CCLE :

- Monsieur Régis SCHOONHEERE
- Madame Mary LECOINTRE
- Madame Amandine DEBEUSSCHER
- Monsieur David FERYN
- Monsieur Vincent ADAM

RESSOURCES HUMAINES

Tableau des effectifs des emplois contractuels

Sont confirmés ouverts au recrutement les emplois contractuels suivants :

Type de contrat	Grades ouverts au recrutement	Nombre de postes ouverts
Accroissement temporaire d'activité	Adjoint administratif	1
	Adjoint technique	1
Remplacement d'agents indisponibles	Adjoint administratif	1
	Adjoint technique	1
	ATSEM	1
Accroissement saisonnier d'activité	Agent saisonnier/vacataire	10
Contrat de projet	Adjoint administratif	1



Noces de perle

M. Vincent VANHALEWYN et Mme Dominique DELETTRE ont renouvelé leurs 30 années de mariage le 1^{er} juillet 2023.



Restaurant « La Grande Marée »

Pouvez-vous vous présenter personnellement ?

Je m'appelle Thomas Hidden, j'ai 37 ans, je suis né à Dunkerque, j'ai 2 enfants qui sont scolarisés à l'école de Zuydcoote.

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai quitté Dunkerque pour continuer mes études dans l'informatique et j'en ai fait mon métier de 2007 à 2020 où j'ai occupé plusieurs fonctions dans ce domaine. Ces expériences m'ont permis d'acquérir toutes les connaissances et compétences pour débiter en tant qu'entrepreneur. L'entrepreneuriat est, à mon sens, un apprentissage permanent tout comme la cuisine, qui est pour moi une passion depuis toujours. L'envie d'ouvrir mon propre restaurant a sonné comme une évidence.

Avant de me lancer dans cette première aventure en tant que chef, j'ai fait une immersion au restaurant "Roza" avec le chef Diego Delbecq et travaillé quelques mois dans un des restaurants de Nicolas Pourcheresse "Chez Mon Cousin" à Lambersart. Cela m'a permis d'apprendre à gérer une cuisine et à ac-

quérir les techniques de bases même si je suis autodidacte et en recherche permanente de nouveautés à explorer.



Depuis quand exercez-vous ?

Nous avons ouvert "La Grande Marée" en juillet 2020 avec l'envie de reprendre le nom emblématique de l'époque, tout en proposant un lieu en cohérence avec l'image de Zuydcoote, un village nature, sauvage, brute et correspondant à nos valeurs, c'est-à-dire travailler en circuit court avec les producteurs du coin, travailler avec des produits de saison où le végétal a autant sa part que la protéine animale et le tout cuisiner par nos soins, loin des standards de la restauration de bord de plage.

Quel est son historique ?

Nous sommes un restaurant atypique et nous l'assumons : de notre cuisine à l'agencement et passant par notre offre qui se compose en deux temps, "marée haute" d'avril à octobre autour du partage et de la convivialité et "marée basse" de novembre à mars

avec un menu découverte en 4 ou 6 séquences.

Quelle est la perspective d'évolution pour votre commerce ?

Nous avons ouvert un second établissement il y a maintenant un an, « Le Kotje », en hommage à notre grand-mère, un commerce pluriel qui regroupe les activités de restauration, pâtisserie, salon de thé, traiteur, épicerie fine, librairie et fleuriste et qui se veut un lieu ouvert pour développer des animations autour des thématiques culturelles et engageantes avec les habitants et associations.

147 rue de Valenciennes
Tél. 03 28 28 30 11

Email : contact@lagrandemaree.com

https://www.instagram.com/la_grandemaree/

<https://www.facebook.com/lagrandemareezuydcoote/>

Etat civil

Décès

04/09/2023

Yves DEBLOCK (77 ans)

19/09/2023

Cathy DELANGUE (54 ans)

29/10/2023

Dominique DANES (59 ans)

Opération éclairage et marquage de vélo



Afin de sensibiliser les cyclistes à l'importance d'un bon éclairage de leur vélo, la Communauté Urbaine de Dunkerque et l'ADAV (Association Droit Au Vélo) :

- prodigueront des conseils pour être visibles à vélos.
- proposeront gratuitement un marquage de vélos (Bicycode) pour les habitants de la CUD :

Vendredi 24 novembre 2023 de 17h à 19h

Parvis du Park à vélo (gare SNCF) à Dunkerque

Plus d'infos sur www.droitauvelo.org - info@droitauvelo.org



REUNION PUBLIQUE DES NOUVEAUX HABITANTS

Une réunion publique a eu lieu le 7 septembre pour accueillir les nouveaux habitants du futur lotissement « le Village ».



FESTIVAL DE L'ARCHEOLOGIE

Le 23 septembre, 336 personnes dont une centaine de Zuydcootois, sont venus profiter des animations proposées par l'association "le Courtil des Simples".



MARCHE POUR AUDREY

Le 7 octobre, à l'occasion d'octobre rose, de nombreux marcheurs ont participé à la « Marche pour Audrey ».



BANQUET DES AINES

Le 8 octobre, les aînés ont apprécié le repas du banquet offert par la Municipalité.



HALLOWEEN

Le 20 octobre, les enfants de la cantine se sont régalingés avec le repas surprise d'Halloween.



Le Qi Gong

Le Qi Gong n'est pas un but en soi. C'est un moyen de trouver sa voie intérieure, sa force spirituelle.

Né en Chine il y a des millénaires, le **Qi Gong** (Qi : énergie, souffle) et **Gong** (travail) est une pratique d'exercices doux et harmonieux visant à l'amélioration de la santé physique, mais aussi de la santé intérieure, c'est-à-dire un meilleur équilibre émotionnel et une libération des états de stress.

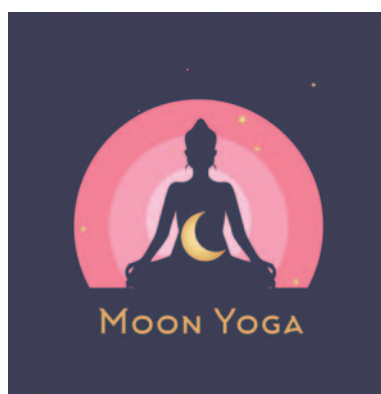
Par une pratique régulière, vous découvrirez des possibilités physiques qui vous semblaient perdues. Votre esprit dans le même temps retrouvera le calme et la paix. Vous pourrez ressentir un retour à l'équilibre dans la globalité de votre corps.

Cette même pratique vous permettra de développer vos capacités sensorielles. Vous apprendrez à mieux vous connaître, tant physiquement que mentalement. Dans le monde de compétition où nous vivons, il est capital d'avoir un moment privilégié, où le calme et la paix de l'esprit peuvent être



cultivés afin d'apprécier la vie de chaque jour. Il existe une grande variété de **Qi Gong**. Le **Qi Gong** de la Croisée des chemins propose des mouvements basés sur les 5 éléments (terre, eau, feu, air, éther), en lien avec la médecine traditionnelle chinoise. Apprendre à « **vivre le mouvement** » par un travail de maîtrise du corps, de l'esprit et des sens humains.

Moon Yoga



L'association **Moon Yoga** propose des cours de yoga traditionnel, dès le mardi 7 novembre 2023, de 18h15 à 19h30, salle Pierre Lamstaës à Zuydcoote.

Les cours sont réservés aux majeurs.

Les participants doivent amener leur propre matériel (tapis, brique de yoga...).



Cotisation de novembre 2023 à juin 2024 : 70€.

Renseignements :
moon.yoga.dk@gmail.com
Tél : 06 79 20 54 70



Association La croisée des chemins

L'association La croisée des chemins propose des cours de Qi Gong, animés par Michel et Frédéric, le mercredi (vacances scolaires comprises) de 19h à 20h15, salle Pierre Lamstaës à Zuydcoote.

Les cours sont ouverts aux adultes de tous âges (1^{er} cours offert).

Renseignements :
contact@lacroiseedeschemins.net
Tél : 06 52 50 03 95

Et si cette année, vous choisissiez la sophrologie ?



Deux ou trois places sont encore disponibles pour faire partie de ce groupe très sympathique.

Odile Poslednik, praticienne, anime des séances collectives de sophrologie, un jeudi tous les 15 jours, de 18h à 19h, salle Pierre Lamstaës à Zuydcoote.

Participation : 140 € (payable en plusieurs fois).

Renseignements :
sophrodile59@gmail.com
Tél : 06 45 74 69 53



Depuis 3 ans ½, j'apporte mon concours le plus assidu possible à Mme le Maire, tant la diversité des tâches de gestion d'une commune sont variées et importantes.

J'accompagne M. Bruno Pruvost, Adjoint au Maire dans le cadre de sa délégation. Je tiens d'ailleurs à le remercier. Ce temps consacré au service de la commune m'a permis de renforcer mes connaissances dans le domaine du fonctionnement et la gestion de notre village.

Un village très propre, c'est notre priorité ; j'en profite pour remercier l'ensemble des habitants pour leurs concours dans ce domaine. Des per-

Régis SCHOONHEERE, conseiller municipal délégué à l'Environnement et au Cadre de Vie

sonnes extérieures au village me disent souvent que j'ai de la chance de vivre dans la nature à proximité de la mer, que cela est propre ; je ne pense pas être le seul à recevoir un tel compliment.

Je ne vais pas énumérer la totalité des tâches que nous réalisons, certaines dans l'ombre mais qui contribuent au bien-être de tous.

Exemples :

- Les commissions de sécurité des Etablissements Recevant du Public en lien avec les pompiers ;
- Le dossier du déploiement de la fibre optique sur le territoire, où plusieurs logements sont en attente de raccordement. Un planning de travaux devrait nous être transmis pour l'ensemble des communes de la CUD, très prochainement.
- Le suivi et le contrôle de l'état des bâtiments communaux nous a permis de pouvoir réaliser de petites interventions ainsi qu'un planning d'entretien

avec l'équipe du service techniques, animée par M. Julien Lamaere.

Membre de l'association Zuydcoote Animations, nous travaillons actuellement avec M. Jean-Noël Marteel, Président, le Tambour Major et M. Ludovic Decoonick, pour l'établissement du parcours de la bande de carnaval. L'équipe municipale travaille avec l'ensemble de ces acteurs afin de renouveler cet événement typique de notre région.

Il est vrai que nous formons une bonne équipe d'élus. Lors des réunions, chacun développe son avis, ce qui est très important pour moi, afin de prendre des décisions pour le bien-être des habitants de notre belle commune. Chaque adjoint assure pleinement ses responsabilités dans le cadre de ses délégations. Pour ma responsabilité est de continuer à m'investir pleinement pour notre village.

Environnement

L'automne, le temps glorieux pour les ligneux

L'arrivée des journées plus courtes et des météos plus fraîches ne jouent pas qu'uniquement sur notre moral.

Les ligneux (arbres et arbustes « à écorce ») aussi connaissent un chamboulement important de leur cycle de vie : perte des feuilles, diminution de la sève dans les réseaux secondaires ou encore renforcement du système racinaire. Autant de paramètres à prendre en compte pour préserver et soigner durablement ces êtres vivants qui jouent des rôles conséquents pour notre environnement, notre bien-être, le climat ou pour apporter davantage d'ombrage la belle saison revenue.

L'automne est donc la période idéale pour tailler, élaguer, soigner mais aussi planter.

Vous avez des questions, vous avez peur de mal faire ou vous voulez connaître quelles espèces sont les plus propices pour planter chez vous selon vos envies ? Le CPIE essaiera d'y répondre. N'hésitez pas à passer au bureau, l'occasion aussi de découvrir notre centre ressources qui fourmille d'infos.

Renseignements : Dune au Lierre,

rue Jean Delvallez

biodiversite@



cpieflandremaritime.fr

Tél : 03 28 26 86 76

Elagage

La taille des arbres de la rue de Valenciennes sera effectuée courant novembre.



Horaires des marées - Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine)

NOVEMBRE

Date	Pleines mers						Basses mers			
	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut. m
1 M	02 23	5,95	90	14 38	6,00	84	09 19	0,85	21 41	1,00
2 J	03 03	5,70	77	15 21	5,75	71	09 57	1,05	22 19	1,30
3 V	03 45	5,45	63	16 07	5,40	56	10 37	1,30	22 59	1,60
4 S	04 31	5,10	48	17 01	5,05	42	11 22	1,55	23 47	1,95
5 D	05 28	4,75	36	18 08	4,70	31	--	--	12 16	1,85
6 L	06 42	4,50	29	19 37	4,55	29	00 51	2,20	13 32	2,00
7 M	08 14	4,50	31	21 02	4,70	35	02 22	2,20	15 03	1,90
8 M	09 26	4,75	40	21 58	5,00	45	03 43	2,00	16 11	1,60
9 J	10 17	5,05	51	22 43	5,30	56	04 41	1,70	17 02	1,30
10 V	10 58	5,35	62	23 20	5,55	66	05 25	1,40	17 42	1,10
11 S	11 34	5,60	71	23 52	5,70	75	06 00	1,25	18 17	0,95
12 D	--	--	--	12 04	5,75	79	06 33	1,10	18 50	0,85
13 L	00 20	5,80	82	12 31	5,85	84	07 06	1,05	19 25	0,85
14 M	00 47	5,90	86	13 01	5,95	87	07 41	0,95	20 01	0,85
15 M	01 19	5,95	87	13 35	6,00	86	08 18	0,95	20 38	0,85
16 J	01 55	5,90	84	14 13	5,95	82	08 55	0,95	21 16	1,00
17 V	02 34	5,80	79	14 56	5,80	75	09 35	1,00	21 56	1,15
18 S	03 20	5,60	71	15 48	5,60	66	10 19	1,15	22 43	1,35
19 D	04 16	5,30	61	16 54	5,35	56	11 11	1,30	23 42	1,60
20 L	05 23	5,05	52	18 05	5,20	49	--	--	12 15	1,45
21 M	06 36	4,95	48	19 26	5,15	49	00 56	1,75	13 36	1,50
22 M	08 01	5,00	52	20 50	5,30	56	02 18	1,70	14 56	1,35
23 J	09 14	5,20	61	21 52	5,55	67	03 32	1,50	16 07	1,05
24 V	10 09	5,50	72	22 43	5,75	77	04 36	1,30	17 07	0,85
25 S	10 55	5,70	81	23 27	5,85	85	05 30	1,15	17 59	0,75
26 D	11 36	5,85	88	--	--	--	06 17	1,00	18 44	0,70
27 L	00 07	5,90	89	12 17	5,95	90	07 00	0,95	19 26	0,75
28 M	00 47	5,90	90	12 59	6,00	89	07 41	0,85	20 05	0,85
29 M	01 27	5,90	87	13 42	5,95	85	08 22	0,85	20 44	0,95
30 J	02 07	5,80	82	14 25	5,85	78	09 01	0,90	21 22	1,15

DECEMBRE

Date	Pleines mers						Basses mers			
	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut. m
1 V	02 48	5,65	74	15 08	5,65	69	09 41	1,00	22 00	1,35
2 S	03 27	5,45	64	15 51	5,45	60	10 20	1,20	22 38	1,55
3 D	04 09	5,20	54	16 37	5,15	50	11 01	1,4	23 20	1,75
4 L	04 56	5,00	45	17 28	4,95	41	11 45	1,55	--	--
5 M	05 50	4,80	38	18 28	4,75	36	00 08	1,95	12 39	1,70
6 M	06 53	4,70	35	19 37	4,75	35	01 09	2,05	13 46	1,75
7 J	08 04	4,70	36	20 48	4,85	39	02 25	2,00	14 59	1,65
8 V	09 11	4,90	43	21 45	5,05	47	03 33	1,85	16 00	1,50
9 S	10 05	5,10	51	22 31	5,23	56	04 28	1,65	16 51	1,30
10 D	10 49	5,35	61	23 12	5,45	65	05 15	1,45	17 36	1,15
11 L	11 28	5,50	70	23 48	5,60	73	5 57	1,30	18 18	1,05
12 M	--	--	--	12 05	5,70	77	06 39	1,15	18 59	0,95
13 M	00 25	5,75	80	12 43	5,85	82	07 20	1,00	19 42	0,90
14 J	01 05	5,85	84	13 25	5,95	85	08 03	0,90	20 25	0,90
15 V	01 48	5,85	86	14 11	6,00	85	08 48	0,80	21 11	0,95
16 S	02 34	5,80	84	15 00	5,95	83	09 34	0,80	21 58	1,05
17 D	03 23	5,70	80	15 52	5,80	77	10 22	0,85	22 47	1,15
18 L	04 14	5,55	74	16 48	5,65	71	11 14	0,95	23 40	1,30
19 M	05 08	5,40	67	17 48	5,45	64	--	--	12 11	1,05
20 M	06 09	5,25	61	18 57	5,30	59	00 40	1,45	13 16	1,15
21 J	07 19	5,20	57	20 11	5,25	57	01 47	1,55	14 24	1,15
22 V	08 32	5,20	57	21 17	5,30	59	02 54	1,55	15 32	1,15
23 S	09 35	5,30	61	22 16	5,40	63	04 00	1,45	16 37	1,10
24 D	10 21	5,45	66	23 08	5,50	69	05 02	1,35	17 37	1,05
25 L	11 22	5,55	71	23 57	5,55	74	05 58	1,20	18 28	1,05
26 M	--	--	--	12 10	5,70	75	06 47	1,05	19 13	1,05
27 M	00 41	5,65	77	12 55	5,75	78	07 30	0,95	19 54	1,05
28 J	01 21	5,70	78	13 38	5,80	78	08 12	0,85	20 32	1,05
29 V	02 00	5,70	78	14 19	5,75	77	08 51	0,85	21 09	1,10
30 S	02 37	5,65	75	14 56	5,65	73	09 28	0,90	21 44	1,20
31 D	03 11	5,55	71	15 33	5,55	68	10 04	1,00	22 18	1,35

La boîte à livres



Depuis le début de l'été, "La Boîte à Livres" a été installée à côté de la place de la Gare, à deux pas de la voie verte et de l'ancien chemin de fer. Déposer un livre ou prendre un livre, participez au partage de la culture en faisant voyager les livres. Tous les livres sont les bienvenus, pour autant qu'ils soient en suffisamment bon état. Les livres incitant à la haine ou dégradants pour la personne humaine, sont proscrits et seront retirés.



Point lecture de Zuydcoote

114, rue du Général De Gaulle à côté de la Mairie

Mardis 7 et 21 novembre de 16h à 18h
 Décembre 2023
 (dates non communiquées)

Liste « Ensemble pour Zuydcoote »

Comme vous avez pu le voir dans la gazette, lors de sa dernière séance, le conseil municipal a délibéré sur le nom des rues du nouveau lotissement.

Le thème retenu par les élus est « l'histoire flamande du village ».

C'est ainsi que se mêleront des noms d'ancienne maire, de conseiller d'administration de l'hôpital maritime ou encore de lieu-dit, en passant par l'épave du Crested Eagle, tous ayant marqué l'histoire du village.

Ainsi, sur chaque plaque de rue, nous

veillerons à ce que soit inscrite au verso l'origine de la nomination de la rue.



Liste « Un autre chemin pour Zuydcoote/Notre village en transition »

Mardi 26 septembre, le conseil municipal s'est prononcé via un vote à bulletin secret, sur le projet de parc éolien au large de nos côtes. Il s'agissait de donner un avis sur la demande de concession d'utilisation du domaine public maritime d'une part, et sur la demande d'autorisation environnementale incluant une dérogation pour destruction d'espèces protégées d'autre part.

A l'unanimité, le conseil a émis un avis

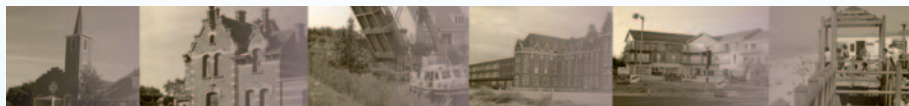
défavorable à toutes les demandes.

Si les raisons qui nous ont poussés à voter contre ce projet divergent certainement, nous saluons ici l'unité du vote à Zuydcoote.

Bray-Dunes et Ghyselde se sont également prononcées contre.

Pour notre part, ces décisions sont motivées en partie par les avis défavorables des instances environnementales. En effet, le Conseil National de la Protection de la Nature a émis en juillet un avis défavorable au projet, pour des raisons reprises en majorité dans les analyses

développées fin septembre dans l'avis de l'Autorité Environnementales. Considérant les nombreuses lacunes et insuffisances du projet, le CNPN recommande même à l'État de rechercher des zones de moindre enjeu pour atteindre les objectifs nationaux et européens en matière d'énergies marines renouvelables. Une enquête publique devrait avoir lieu avant la fin de l'année, nous vous invitons fortement à vous informer sur le projet et à venir donner votre avis.



Le cimetière Allemand de Zuydcoote

1921

A Zuydcoote, il y a 201 tombes de soldats allemands de la première guerre mondiale. En Allemagne, dès 1919, des personnes privées avaient créé le Service pour l'Entretien des Sépultures Militaires Allemandes (Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge, VDK) ; le Volksbund devait aider à identifier les morts et rassembler leurs tombes dans les cimetières.

Le cimetière de Zuydcoote a été créé en août 1921 par les autorités militaires françaises, qui ont rassemblé les morts allemands de 23 municipalités de la région.

Un accord des autorités allemandes et françaises conduit la France à s'occuper des cimetières allemands ; l'Allemagne ayant un manque de devises pour entretenir ces tombes... et la guerre de 39-45 n'améliora pas les choses.

Ce n'est qu'après l'accord conclu le 19 juillet 1966 pour les sépultures de guerres franco-allemandes que les choses s'améliorent. La France garantira la protection des sépultures de guerre allemandes ainsi que le droit pour les morts allemands d'y reposer définitivement. Le gouvernement allemand est autorisé à entretenir et aménager, à ses frais, les sépultures de guerre allemandes situées en territoire français. Le Service pour l'Entretien des Sépultures Militaires Allemandes (S.E.S.M.A.) en France est créé à cette époque.

Installé à Metz, ce service assure l'entretien et la conservation des 192 cimetières militaires de la guerre 14-18. La plupart de ces soldats à Zuydcoote sont des soldats qui ont été grièvement blessés et soignés dans les hôpitaux français ou anglais en tant que prisonniers.

Certains sont des pilotes qui se sont écrasés, ou des corps repêchés en mer, ou des marins arrivés sur la côte, provenant de bateaux coulés. Après guerre



ce sont des prisonniers atteints de maladie. Parmi les morts de 1914, il y a un grand nombre de régiments de cavalerie qui ont participé en octobre 1914 aux batailles près d'Ypres.

En 1918, la majorité des personnes enterrées au cimetière militaire de Zuydcoote ont perdu la vie durant les mois de mai à septembre 1918, à la suite de la 3^{ème} bataille des Flandres au Mont Kemmel, à l'est d'Ypres.

Ces hommes appartenaient à des unités militaires dont l'origine des garnisons était la Prusse orientale et occidentale, la Silésie, la Poméranie, le Brandebourg, la Saxe, la Bavière et la Rhénanie, Kiel et Wilhelmshaven (marine et artillerie de marine).

Vers 1973, des volontaires de camps de jeunes de la Ligue populaire allemande ont activement participé aux aménagements des cimetières. Le bois des croix fut remplacé par des croix en granit belge, gravées avec les noms et dates de décès.

170 sur les 201 soldats reposent dans des tombes individuelles mais partagent souvent la même croix.

La fosse commune contient 31 victimes dont 9 connues. Elle représente un bloc monolithique de pierre naturelle, érigé comme un monument central.

Commission des sépultures de guerre allemande
Office fédéral département Graves Service